

C'est toute une stratégie que la Commission Electorale nationale Indépendante (CENI) a monté pour stimuler les femmes à participer activement à toutes les échéances électorales.

En effet, la Commission Africaine pour la Supervision des électeurs (CASE) a organisé, le mercredi 17 septembre 2014, une matinée d'information électorale en faveur de plus des 800 femmes de cette organisation.

La Ceni a été représentée au plus haut sommet par Mme Chantal Ngoy Tshite Wetshi, Questeur de la Commission électorale nationale indépendante en charge de l'Administration et du suivi du cadre de Concertation Genre et Elections et par M. Corneille Nangaa Yobeluo, Secrétaire Exécutif national Adjoint de la Ceni. Si le questeur a informé les femmes sur le concept Genre et parité par rapport aux échéances électorales, le secrétaire national adjoint, quant à lui, s'est appesanti sur l'état de lieux des opérations électorales en cours. Pour la réussite des élections en RDC, la CASE vise faire de la femme, qui représente plus de 60% de la population, un être capable de participer activement aux enjeux électoraux afin qu'elle puisse agir contre la culture de sa discrimination qui la réduit au rôle d'une simple ménagère, alors qu'elle est actrice de la société.

Le but de cet atelier était de sensibiliser les femmes au processus électoral. La CASE a estimé, à cet effet, que les femmes sont les personnes capables qui puissent sensibiliser la population sur leur participation au processus électoral. C'est pour cette raison qu'elle se lance à former déjà des observateurs électoraux. Ainsi, la Commission Africaine pour la Supervision des élections a organisé cet atelier d'information électorale pour faire constater à la femme qu'elle est capable de faire face à toute épreuve électorale, même si dans les partis politiques ce sont les hommes qui l'emportent souvent. Dans ses études, elle a abouti à quelques préalables notamment : l'absence de l'information fiable en matière électorale. Des raisons ont été avancées qui justifient la détermination de la CASE à accompagner la CENI dans la sensibilisation pour la participation active des femmes afin de dégager les résultats acceptables par tous. La CASE tient en encourager et soutenir les élections transparentes et crédibles en RDC.

Face à toutes ces préoccupations, les partenaires naturels de la CASE étaient face à plus de 800 femmes pour donner la bonne information, en l'occurrence la CENI.

Mme Chantal Ngoy Tshite a exposé sur la participation des femmes au processus électoral. D'entrée de jeu, elle a posé la question de savoir qu'est-ce qu'il faut pour qu'il y ait la Paix au pays. Dans sa réponse à cette question, elle a évoqué la connaissance de ses droits. La femme s'est trop plaint de violence, de l'accès à l'instruction, à la santé alors qu'elle représente plus de 60% de la population. Il faut éviter la discrimination ; nous avons besoin de la femme pour stabiliser la société, s'est-t-elle exprimée avant de renchérir que cette démarche nécessite la cohésion dans les actions, un combat pour le rétablissement de l'équilibre homme-femme. Elle a invité les femmes à s'organiser à la base et présenter les candidatures à tous les échelons : « La CENI recommande l'exclusivité, c'est-à-dire, tous les mécanismes et stratégies mises en place permettent à la femme de se présenter candidate ». Elle a expliqué que la Ceni a créé un cadre de concertation, de réflexion pour permettre un échange d'idées avec la base afin d'améliorer le processus et atteindre ses objectifs. Elle a invité les femmes à se soutenir pendant les élections.

Pour sa part, Corneille Nangaa Yobeluo, Secrétaire Exécutif national Adjoint de la Ceni, a fait un état des lieux en donnant quatre dates importantes pour les élections urbaines municipales et locales. Dont celle du 10/12/2014 au 18/01/2015 qui concerne l'ouverture des bureaux de réception et traitement des candidatures des élections urbaines, municipales et locales. Du 14/6/2015 jour de scrutin des Conseillers des communes et des secteurs/ chefferies. 29 /8/2015 jour de scrutin des Conseillers urbains, des bourgmestres et Adjoints et des chefs de secteur et leur adjoints. 15/10/2015 jour de scrutin des maires et maires adjoints. Il a insisté pour que les femmes se rassemblent afin de prendre des responsabilités et de ne pas écouter les discours politiques démobilisateurs. D'autres questions liées à la perte de la carte d'électeur, changement d'adresse et d'âge ont été expliquées à la satisfaction des femmes.

Source: allafrica.com